

Image not found or type unknown



problème avec un employeur

Par **lima1958**, le **08/11/2008** à **12:41**

Bonjour

l'ami de ma fille est intermittent du spectacle il a été embauché par une société pour faire partie d'une troupe et faire des spectacles de hip hop, le hic c'est que depuis mars il n'a toujours pas ni son contrat de travail ni ses bulletins de salaire et depuis deux mois il n'est pas payé alors qu'il fait des spectacles avec d'autres jeunes bien entendu, quelles démarches doit-il faire pour prouver qu'il a effectué les heures demandées, récupérer son contrat et ses bulletins et être payé. Après de qui doit-il signaler cet abus afin de récupérer son dû les prudhommes sont-ils compétents, l'inspection du travail également, je ne sais que leur conseiller, pouvez-vous les aider d'avance merci